



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt deux et le 14 du mois d'avril à 18 heures 30, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la salle de Versailles (mesures COVID)

Membres en exercice : 15

Membres présents : 10

Membres votants : 15 (5 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, MACHE Pierre, LARCIER Stéphane, Murielle GENTE, Marie-Laure LEGER, Alexandre TRONCHE, Emmanuelle DUPUY, Ivan RICORDEL, Dominique DEVILLERS, Hervé BONAUD ;

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Isabelle VIRONDEAU (pouvoir Christophe CARON) Stéphanie CISCARD (pouvoir Murielle GENTE) Nicolas TARDIF (pouvoir Emmanuelle DUPUY) Isabelle SEGUY (pouvoir Stéphane LARCIER) Stéphane FARGE (pouvoir Ivan RICORDEL)

Secrétaire de séance : Stéphane LARCIER

Date de convocation : 8 avril 2022

DELIBERATION N° 2022.29 Choix maître d'œuvre aménagement de la rue de la gare et de la place du jet d'eau

Monsieur le Maire expose que suite à la consultation effectuée en ligne pour une mission de maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la rue de la gare et de la place du jet d'eau, 3 candidatures ont été reçues : celles du bureau Dejante , de Colibris VRD et de A2I / Saltus.

Les bureaux Dejante et A2I/Saltus qui ont remis les meilleures offres ont été auditionnés le 24 mars en présence de Corrèze Ingénierie titulaire d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage. La présentation de la mission et la méthodologie proposées par le groupement A2I/ Saltus ont été convaincantes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

- ✓ Décide de valider l'offre du groupement A2I/ Saltus pour un montant de 26000.00 € HT
- ✓ Autorise le maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre
- ✓ Dit que les crédits sont inscrits au budget 2022

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Christophe CARON

Suffrages exprimés	15
Pour	15
Contre	0
Abstentions	0